

Syndicat national des personnels d'inspection

COMMUNIQUE 25 janvier 2019

Évaluations CP-CE1

Pour le SNPI-FSU, l'évaluation des compétences des élèves par les enseignants doit avoir pour finalité l'identification et l'analyse des difficultés d'apprentissage pour permettre les ajustements pédagogiques et didactiques nécessaires à leur dépassement. Le doute est largement permis sur la capacité des actuelles évaluations CP-CE1 à parvenir à répondre à cette perspective. L'expérience des passations de septembre renforce ce doute et nombreux sont les enseignants qui l'expriment aujourd'hui.

Dans certaines académies, commencent à être évoqués d'autres usages de ces évaluations, qu'il s'agisse de comparer les résultats d'une école à une norme départementale ou académique ou de les prendre en compte dans l'évaluation de l'enseignant.

Le SNPI-FSU rappelle que si l'évaluation des élèves dans la perspective de leurs progrès scolaires constitue une mission essentielle du professeur, sa conception, sa mise en œuvre, son exploitation relèvent des choix exercés dans le cadre de leur activité professionnelle.

Dans ce domaine, le travail des inspecteurs a pour objectif l'affirmation de cette nécessité et de ses enjeux et l'accompagnement de ces choix pour garantir l'impact de l'évaluation des élèves sur la démocratisation de leur réussite scolaire.